

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 218

présenté par

Mme Iborra, M. Gille, Mme Fioraso, M. Gagnaire, M. Rousset, M. Gorce,  
M. Brottes, Mme Pinville, M. Letchimy, M. Manscour, Mme Bouillé, Mme Crozon,  
M. Marsac, M. Lebreton, M. Juanico, M. Christian Paul, M. Balligand, M. Sirugue,  
Mme Oget, Mme Robin-Rodrigo, Mme Duriez, M. Goua, Mme Coutelle, Mme Marcel,  
M. Le Déaut, M. Lurel, Mme Berthelot, M. Vidalies  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 2**

Dans l'alinéa 5 de cet article, après le mot :

« travail »,

insérer les mots :

« développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement introduit une mission d'expertise indispensable sur l'évolution des emplois nécessaire en matière de prévision de recrutement, reconversion d'emploi, suppression d'emplois, d'évolution des qualifications.